



# **Sondage auprès des électeurs à la suite de l'élection partielle du 6 mai 2019 dans Nanaimo—Ladysmith (Colombie-Britannique)**

## **Sommaire**

### **Préparé pour Élections Canada**

Nom du fournisseur : Phoenix SPI  
Numéro du contrat : 05005-190091/001/CY  
Valeur du contrat : 36 458,32 \$ (incluant la TVH)  
Date d'attribution du contrat : 2019-04-25  
Date de livraison des services: 2019-08-14

Numéro d'enregistrement : POR 004-19

Pour plus d'information sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à [rop-por@elections.ca](mailto:rop-por@elections.ca).

**This report is also available in English.**

## **Sondage auprès des électeurs à la suite de l'élection partielle du 6 mai 2019 dans Nanaimo—Ladysmith (Colombie-Britannique)**

Sommaire

Préparé pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Août 2019

Cette recherche sur l'opinion publique permet de présenter les résultats d'un sondage téléphonique mené pour évaluer l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019 dans la circonscription de Nanaimo—Ladysmith (Colombie-Britannique).

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut obtenir une permission écrite au préalable d'Élections Canada. Pour plus d'information sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à [rop-por@elections.ca](mailto:rop-por@elections.ca).

### **Numéro de catalogue :**

SE3-106/2019F-PDF

### **Numéro international normalisé du livre (ISBN) :**

978-0-660-31984-1

### **Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 004-19) :**

Numéro de catalogue SE3-106/2019E-PDF (Sommaire, anglais)

978-0-660-31983-4

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le premier ministre du Canada, 2019.

This publication is also available in English under the title: *Survey of Electors Following the May 6, 2019, By-election in Nanaimo—Ladysmith*

## Sommaire

Élections Canada a chargé l'entreprise Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) de réaliser un sondage afin de l'aider à évaluer l'élection partielle fédérale qui a eu lieu le 6 mai 2019 dans la circonscription de Nanaimo—Ladysmith (Colombie-Britannique).

## Contexte et objectifs

Élections Canada est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à mener des élections générales, des élections partielles et des référendums fédéraux, à administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada* (LEC) et à surveiller l'application de la législation électorale.

Dans son programme d'évaluation, l'organisme voulait sonder les personnes ayant qualité d'électeur dans la circonscription de Nanaimo—Ladysmith (Colombie-Britannique), où se tenait une élection partielle fédérale le 6 mai 2019. Il voulait ainsi obtenir des données fiables afin d'évaluer l'opinion, les attitudes et les connaissances des électeurs par rapport à ses services ainsi qu'à divers aspects de leur expérience.

Les objectifs de recherche consistaient à mesurer les opinions des électeurs sur diverses questions liées à l'élection et à permettre l'évaluation et l'amélioration des programmes et services d'Élections Canada offerts aux électeurs. Les répondants ont plus précisément été consultés sur les questions suivantes :

- conscience de la tenue de l'élection partielle et connaissance des diverses façons de voter;
- sources d'information sur l'élection;
- expérience quant à l'inscription, notamment avec la carte d'information de l'électeur (CIE);
- expérience quant aux communications d'Élections Canada;
- expérience de vote à l'élection partielle fédérale;
- attitudes à l'égard d'Élections Canada et des résultats électoraux.

Les résultats permettront d'évaluer et d'améliorer les programmes et les services qu'offre Élections Canada aux électeurs et pourraient aider à préparer les rapports du directeur général des élections au Parlement.

## Méthodologie

Un sondage téléphonique à composition aléatoire de 13 minutes a été mené auprès de 400 personnes ayant qualité d'électeur. Les répondants étaient des citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus le jour du scrutin, soit le 6 mai 2019, et qui habitaient dans la circonscription – c'est-à-dire que leur adresse de résidence habituelle s'y trouvait – à partir du premier jour de la période d'élection partielle jusqu'au jour du scrutin. Étant donné la faible proportion d'électeurs francophones dans la circonscription, tous les répondants ont répondu au sondage en anglais.

Une base d'échantillonnage double avec chevauchement (utilisateurs de téléphone fixe et de téléphone cellulaire) a été utilisée pour réduire au minimum les erreurs de couverture. La base d'échantillonnage était composée à 50 % de numéros de téléphone cellulaire et à 50 % de

numéros de téléphone à ligne fixe. On a proposé aux personnes qui ont refusé de participer au sondage par téléphone de remplir un questionnaire auto-administré en ligne. Cinq répondants ont accepté de répondre au questionnaire en ligne, mais aucun d'entre eux ne l'a fait. Tous les résultats ont donc été obtenus par téléphone.

Les données, qui ont été recueillies du 7 au 17 mai 2019, ont été pondérées afin de refléter la répartition de l'âge et du sexe des électeurs admissibles. La marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de  $\pm 4,9\%$ , 19 fois sur 20. (Pour obtenir une description détaillée de la méthodologie utilisée, veuillez consulter l'annexe 1.)

## Faits saillants

### *Conscience de la tenue de l'élection partielle et information de l'électeur*

- La vaste majorité des répondants (98 %) étaient au courant de la tenue de l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019 dans la circonscription de Nanaimo—Ladysmith (Colombie-Britannique).
- Afin d'améliorer les données concernant le souvenir qu'ont les répondants des publicités d'Élections Canada, un échantillon fractionné a été utilisé pour mettre à l'essai une nouvelle question. Cette méthode a été employée pour la première fois lors du sondage suivant l'élection partielle du 3 décembre 2018. On a posé à la première moitié des répondants la question traditionnelle, à savoir s'ils se rappelaient avoir vu, entendu ou lu des publicités ou des communications diffusées par Élections Canada qui indiquaient où, quand et comment voter, et dans l'affirmative, dans quel contexte. On a posé à l'autre moitié des répondants quatre questions fermées pour vérifier s'ils se rappelaient avoir vu, entendu ou lu des publicités ou des communications diffusées par Élections Canada dans les médias sociaux, en naviguant sur le Web ou une application mobile, en écoutant la radio ou en lisant un journal local. Puis on leur a demandé, en question ouverte, s'ils se rappelaient avoir vu, entendu ou lu des publicités ou des communications diffusées par Élections Canada dans tout autre format. Dans les deux échantillons, une majorité d'électeurs se souvenait des publicités ou des communications d'Élections Canada (62 % et 73 % respectivement). Cependant, une plus forte proportion de répondants à la deuxième question disent se souvenir de publicités ou de communications d'Élections Canada.
- Les répondants du premier échantillon fractionné qui se rappellent avoir vu des publicités ou reçu des communications au sujet de l'élection partielle indiquent les avoir surtout remarquées sur leur CIE (32 %), dans les journaux (31 %) ou dans les dépliants d'Élections Canada (20 %). Les électeurs du deuxième échantillon fractionné qui étaient au courant de l'élection partielle mentionnent avoir surtout remarqué les publicités d'Élections Canada dans les journaux locaux (34 %) ou à la radio (31 %). De plus, environ un quart des répondants se rappellent avoir remarqué des publicités sur le Web ou une application mobile (24 %) et un autre quart dans les médias sociaux (25 %).
- Une majorité de répondants (89 %) mentionnent s'être sentis informés pour savoir où, quand et comment voter à l'élection partielle du 6 mai 2019, et les trois quarts (67 %) indiquent avoir été *bien* informés.
- Quinze pour cent des répondants ont visité le site Web d'Élections Canada, et 5 % ont communiqué avec Élections Canada pendant la campagne.

- Ceux qui ont communiqué avec Élections Canada sont généralement satisfaits de l'information reçue : 88 % des répondants sont satisfaits de l'information obtenue sur le site Web d'Élections Canada, et 88 %, de l'information obtenue auprès d'Élections Canada.

### ***Carte d'information de l'électeur et inscription***

- Environ 9 répondants sur 10 (87 %) qui étaient au courant de la tenue de l'élection partielle fédérale mentionnent avoir reçu leur CIE, et 87 % d'entre eux indiquent l'avoir apportée au bureau de vote.
- Pratiquement toutes les personnes qui ont reçu une CIE indiquent que le nom (98 %) et l'adresse (99 %) qui y figuraient étaient exacts.
- Six électeurs sur 10 (61 %) savent qu'un électeur doit être inscrit pour avoir le droit de voter à une élection partielle fédérale, et un peu plus (68 %) savent que les électeurs peuvent s'inscrire au bureau de vote et voter tout de suite après.
- Un échantillon fractionné a été utilisé afin de confirmer la réaction à une question qui mesure la connaissance du service d'inscription en ligne, comme on le fait depuis octobre 2017. La question a été posée telle qu'elle était formulée dans les sondages précédents à la moitié des répondants, et sous une forme simplifiée à l'autre moitié. Les électeurs qui ont répondu à la version simplifiée sont plus nombreux à indiquer être au courant de la possibilité de s'inscrire en ligne (64 %) comparativement à ceux qui ont répondu à la question originale (52 %), et sont moins nombreux à répondre qu'ils ne savent pas (33 % comparativement à 43 %).

### ***Vote et participation électorale***

- Parmi les répondants qui étaient au courant de la tenue de l'élection partielle, 69 % indiquent avoir voté.
- Parmi les répondants qui n'ont pas voté à l'élection, environ la moitié (49 %) disent s'être abstenus pour des raisons liées à la vie courante ou à la santé, un quart (24 %) pour des raisons de nature politique et 6 % pour des raisons liées au processus électoral.
- On a utilisé un échantillon fractionné pour les questions visant à évaluer la connaissance des électeurs concernant les façons de voter. On a demandé en question ouverte à un échantillon de répondants (n = 209; échantillon fractionné 1) d'indiquer les diverses façons de voter à une élection fédérale. On a posé deux questions à l'autre échantillon (n = 191; échantillon fractionné 2). On leur a d'abord demandé quelles sont les façons de voter lors d'une élection fédérale, puis on leur a demandé s'il est possible de déposer un bulletin de vote par anticipation. Les deux formulations entraînent des résultats semblables. La majorité des électeurs (81 %) des deux échantillons fractionnés savent qu'ils peuvent voter en personne le jour de l'élection et dans un bureau de vote par anticipation (63 %). Un quart (24 %) savent qu'ils peuvent voter par la poste et 5 % dans un bureau local d'Élections Canada.
- Trois quarts (74 %) des répondants qui ont voté à l'élection partielle indiquent avoir voté dans un bureau de scrutin le jour de l'élection.

### ***Identification des électeurs***

- Comme dans les sondages postélectorales précédents, une question sur l'identification des électeurs a permis de déterminer que 96 % des répondants savent qu'un électeur doit

présenter une preuve d'identité, et 88 %, qu'un électeur doit présenter une preuve d'adresse.

- Un échantillon fractionné a été créé afin de tester une seconde méthode et a révélé qu'un moins grand nombre de répondants sont pleinement au courant des exigences relatives à l'identification des électeurs : 86 % des répondants donnent la bonne réponse en affirmant que les électeurs doivent présenter une preuve d'identité et une preuve d'adresse pour voter à une élection fédérale, tandis que 13 % répondent mal ou ignorent la réponse.
- Presque tous les répondants (97 %) mentionnent avoir trouvé facile de satisfaire aux exigences d'identification, et 92 % disent avoir trouvé cela *très* facile.

### **Expérience des électeurs**

- Parmi les votants de l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019, presque tous (95 %) disent avoir trouvé facile de voter, et 88 % indiquent avoir trouvé cela *très* facile.
- Presque tous les votants de l'élection partielle (96 %) sont satisfaits des services offerts par les employés d'Élections Canada, et 90 % se disent *très* satisfaits.
- Presque tous les votants (98 %) se disent satisfaits de leur expérience de vote en général, et 81 % se disent *très* satisfaits.

### **Équité et confiance**

- On a posé aux répondants deux versions d'une question sur leur perception de l'équité dont Élections Canada a fait preuve dans le cadre de l'élection. Pour la moitié des répondants, la question portait précisément sur l'élection partielle fédérale du 6 mai 2019, tandis que pour l'autre moitié des répondants, la question portait sur les élections partielles en général. Dans le cas de la formulation précise, qui mentionne l'élection du 6 mai 2019, une majorité de répondants (87 %) sont d'avis qu'Élections Canada a géré l'élection de façon équitable (76 % répondent *très* équitable). La formulation générale a produit des résultats semblables dans l'ensemble, la majorité des répondants indiquant qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable. Cependant, un nombre plus faible de répondants disent qu'Élections Canada gère les élections de façon *très* équitable (66 % contre 76 % pour la formulation précise). C'est la première fois qu'on observe ce résultat.
- Un échantillon fractionné a également été utilisé pour sonder les électeurs quant à la confiance qu'ils ont en l'exactitude des résultats de l'élection partielle. On a demandé à un premier sous-groupe de répondants d'indiquer leur niveau de confiance en l'exactitude des résultats de leur circonscription. On a posé à l'autre sous-groupe une question semblable, mais en y ajoutant la phrase d'introduction suivante : « À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada ». De plus, la question portait sur la confiance dans les résultats des élections en général, et non dans les résultats de l'élection dans la circonscription des répondants en particulier. Les deux formulations donnent des résultats similaires. Toutefois, les électeurs qui ont répondu à la question sans introduction et dans laquelle on mentionne explicitement « dans votre circonscription » sont plus susceptibles d'avoir un niveau de confiance *très* élevé (65 %) que ceux qui ont répondu à la question avec introduction et sans la mention de la circonscription (58 %).

## Notes aux lecteurs

- Afin de faciliter la lecture, les termes « électeurs » et « répondants » sont utilisés de façon interchangeable pour désigner tous les participants au sondage. Le terme « votant » désigne les participants au sondage qui indiquent avoir voté.
- Tous les résultats du rapport sont exprimés en pourcentage, sauf indication contraire. Comme les chiffres ont été arrondis, la somme des pourcentages ne correspond pas nécessairement à 100 %.
- Le nombre de répondants change au fil du rapport du fait que des questions ont fréquemment été posées à des sous-échantillons du groupe de participants au sondage. Le lecteur doit donc être conscient de cet aspect et faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats basés sur un plus petit nombre de répondants.
- Les différences démographiques et les autres types de différences relevées dans les sous-groupes sont indiqués dans le rapport. Lorsqu'il est question des variations entre les sous-groupes, seules les différences qui sont importantes au niveau de confiance de 95 % et qui ont trait à un sous-groupe dont la taille de l'échantillon dépasse  $n = 30$  sont indiquées.
- Si une catégorie ou plus d'un sous-groupe n'est pas mentionné dans une discussion sur les différences entre les sous-groupes (p. ex., une tranche d'âge sur trois comparées), on peut en conclure que seules les catégories mentionnées présentaient des différences considérables.

---

La valeur du contrat était de 36 458,32 \$ (TVH comprise).

### ***Attestation de la neutralité politique***

À titre de dirigeante principale de Phoenix Strategic Perspectives, je certifie par la présente que les livrables respectent en tous points les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la Politique sur les communications et l'image de marque et la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique du gouvernement du Canada. Plus précisément, les livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Alethea Woods, présidente  
Phoenix Strategic Perspectives